

Résumé des délibérations

Réunion du Conseil consultatif ESG d'Exportation et développement Canada

Date : 8 juin 2023

Membres du Conseil consultatif ESG :

Janet Annesley, chef du développement durable, Kiwetinohk Energy Corp.

Dave Collyer, ancien président de l'Association canadienne des producteurs pétroliers

Judy Cotte, chef ESG, Onex

Rosemary McCarney, diplomate en résidence, Collège Massey, et chercheuse boursière en relations internationales (bourse James Coumts), Collège Trinity, Université de Toronto

Marie-Lucie Morin, ancienne directrice générale, Banque mondiale

Mario Thomas, président d'entreprise et président du Conseil d'administration, Precision Biomonitoring

Absente :

Anita Ramasastry, titulaire de la chaire fondée par le doyen Roland Hjorth, professeure de droit et directrice du programme de développement durable international de la Faculté de droit de l'Université de Washington

Représentants d'Exportation et développement Canada (EDC) :

Vivian Abdelmessih, présidente du Conseil d'administration

Mairead Lavery, présidente et chef de la direction et présidente du Conseil

Lorraine Audsley, première vice-présidente et chef du développement durable

Guillermo Freire, premier vice-président, Marché intermédiaire

Sven List, premier vice-président, Grandes entreprises canadiennes et internationales

Julie Pottier, première vice-présidente, Petites entreprises et partenariats

Rachel Guthrie, vice-présidente, Intégration des pratiques ESG

Sophie Roy, vice-présidente, Services de conseil en matière d'ESG

Jennifer Cooke, directrice, Commerce inclusif

Conférenciers invités :

Ashleigh Owens, vice-directrice, responsable des institutions financières, Shift Project

Mark Hodge, vice-président, Shift Project

SYNTHÈSE

La réunion du Conseil consultatif ESG, tenue en juin, a porté sur la composante sociale de l'ESG, notamment sur l'examen des mesures réfléchies qu'EDC prend pour participer à l'édification d'une société plus équitable et inclusive qui respecte les droits de la personne et responsabilise les collectivités. Plus précisément, la réunion a porté sur deux domaines clés des activités d'EDC :

- Commerce inclusif
- Stratégie pour l'Indo-Pacifique

Mairead Lavery, présidente et chef de la direction d'EDC, a commencé la réunion en faisant part des principaux domaines d'intérêt de l'organisation depuis la réunion du Conseil tenue en mars :

- EDC a joué un rôle déterminant dans la modernisation de l'[Arrangement de l'Organisation de coopération et de développements économiques \(OCDE\) sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public](#), ce qui permettra d'étendre la portée des projets verts ou respectueux du climat dont les délais de remboursement sont plus longs.
- EDC a participé au [Sommet des dirigeants des organismes de crédit à l'exportation \(OCE\) des pays du G7](#) à Rome, où la discussion a porté sur l'appui soutenu envers l'Ukraine ainsi que sur la mise en œuvre du nouvel Accord sectoriel sur les changements climatiques de l'OCDE.
- EDC a animé une table ronde avec des représentants de sept organisations de la société civile ayant une expertise en matière de climat, de droits de la personne, de transparence et de gouvernance. La discussion a porté sur des enjeux prioritaires pour la société civile, y compris le rôle d'EDC dans la transition climatique (soutien au secteur pétrolier et gazier, Déclaration de Glasgow, énergie de remplacement), la lutte contre la corruption et les pots-de-vin, le contrôle préalable des transactions ainsi que l'importance de la participation inclusive des parties prenantes.
- La présidente et chef de la direction ainsi que la première vice-présidente et chef du développement durable d'EDC ont participé au Sommet sur le financement durable à Montréal, où elles ont contribué au dialogue sur la transition climatique et l'intégration de la biodiversité dans la stratégie d'entreprise.

À la suite des mises à jour, des conférenciers invités de l'organisation [Shift](#) ont souligné l'importance du rendement social en affaires, jetant ainsi les bases des sujets abordés tout au long de la journée.

Les principales perspectives tirées des discussions sont les suivantes :

- La composante sociale de l'ESG repose sur différentes questions d'actualité comme la santé et la sécurité, les droits de la personne, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, le travail des enfants, les relations avec les employés, les incidences sur la collectivité, l'inclusion ainsi que la diversité et l'équité. Toutefois, chaque question peut être comprise à des degrés divers.



- Les domaines essentiels de la composante sociale sont les incidences sur les populations et les démarches nécessaires pour que les entreprises respectent les droits de la personne, domaines qui convergent vers les risques pour les entreprises (risques juridiques, risques de réputation, intégration ou non de l'égalité). Chaque entreprise peut avoir une incidence sur différents facteurs sociaux.
- Un éventail de résultats concerne les populations. Les droits de la personne et l'égalité représentant le seuil minimal nécessaire à l'atteinte de ces résultats. Comment pouvons-nous dépasser les seuils pour garantir l'épanouissement des populations?
- Il est plus difficile de mesurer le rendement social que le rendement climatique. Des progrès dans le domaine social ne peuvent être réalisés que s'il existe des indicateurs pertinents, clairs et transparents.
- Il existe un lien inhérent entre le facteur « social » et le facteur « environnement », qui doit être mieux défini. Lorsque l'on examine de plus près les questions environnementales, on se concentre sur les incidences sur les populations.
- Les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (Principes directeurs de l'ONU) ont été adoptés à l'unanimité. Ils s'appliquent à tous les États et à toutes les entreprises. Cependant, l'application des Principes directeurs de l'ONU diffère d'un pays à l'autre.
- Les notions d'influence et de pertinence sont utiles pour comprendre les risques, connaître les domaines les plus gravement touchés par les incidences, déterminer dans quels domaines une entreprise peut obtenir de meilleurs résultats pour les personnes ou déterminer les cas où elle devrait se désengager.
- Les entreprises doivent respecter leurs obligations en matière de droits de la personne et effectuer un contrôle préalable pour gérer, comprendre et atténuer les incidences sur les personnes, et en tenir compte.
- Il reste des défis à relever pour mesurer le rendement social et assurer la compétitivité des entreprises canadiennes dans un monde où les règles du jeu ne sont pas équitables. En effet, celles-ci doivent par exemple faire concurrence à des entreprises ou à des marchés ayant des valeurs différentes.

À la suite de cette discussion, les échanges se sont orientés vers la stratégie de commerce inclusif d'EDC, qui continue d'évoluer pour qu'un plus grand nombre d'entreprises canadiennes détenues et dirigées par des membres de groupes en quête d'équité puissent accéder à des capitaux, à des contrats et à des solutions commerciales pertinentes. La stratégie a été créée en 2019 pour soutenir les femmes en commerce. Sa portée a depuis été élargie pour inclure tous les groupes en quête d'équité.

Il convient de souligner les thèmes suivants qui en sont ressortis :

- Les entreprises issues de la diversité comprennent des entreprises financièrement stables qui exercent leurs activités dans tous les secteurs, et qui présentent d'excellentes perspectives de croissance et d'exportation. La perception selon laquelle les groupes en quête d'équité (en particulier les entreprises appartenant à des Autochtones et à des Noirs) représentent un risque



anormalement plus élevé que toutes les autres entreprises ne reflète pas fidèlement la réalité de nombreuses entreprises détenues par des personnes issues de la diversité.

- Bien que tous les groupes soient confrontés à des obstacles uniques, dans la mesure du possible, EDC devrait songer à trouver les points communs entre les groupes en quête d'équité, qui pourraient avoir des défis semblables. Une telle démarche permettrait de renforcer les capacités et le développement.
- Le soutien d'EDC aux entreprises détenues et dirigées par des Autochtones devrait être prioritaire, compte tenu des droits particuliers conférés aux peuples autochtones en vertu de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et des droits inhérents énoncés à l'article 35 de la *Loi constitutionnelle* du Canada. Il existe d'énormes occasions permettant de soutenir les exportateurs autochtones dans tous les secteurs et marchés. Le mandat d'EDC et son offre de produits (en particulier le financement de projets) la placent dans une position unique pour s'associer aux entreprises autochtones et leur offrir de l'aide. Une approche souple et la faculté à adapter les critères du programme d'EDC sont nécessaires pour rendre ses produits financiers accessibles et pertinents.
- Les entreprises détenues et dirigées par des Autochtones considèrent le commerce international comme un outil économique important, qui crée des emplois et contribue au bien-être économique, environnemental et social des collectivités. Ce mandat social correspond aux priorités d'EDC, qui peut jouer un rôle plus important en aidant les exportateurs autochtones à s'intégrer à l'écosystème du commerce.
- EDC a un rôle clé à jouer, non seulement en fournissant des capitaux, mais aussi en favorisant des liens pour tous les groupes issus de la diversité qui pourraient bénéficier de son vaste réseau de partenaires publics et privés. EDC peut aider les entreprises à saisir des occasions et à se frayer un chemin dans le vaste écosystème.
- À long terme, pour apporter son soutien, EDC pourrait envisager de créer des partenariats ou des liens entre les entreprises axées sur le commerce inclusif et ses clients du segment des moyennes et grandes entreprises, qui cherchent activement à diversifier leurs chaînes d'approvisionnement afin d'accroître leur capacité concurrentielle. Pour ce faire, EDC pourrait tirer parti de son Programme de partenariats d'affaires mondiaux, qui vise à créer des retombées positives au-delà des transactions.
- EDC peut aider les petites entreprises à accélérer leur croissance internationale grâce à des alliances, à des partenariats et à l'accroissement de son appétit pour le risque.

Après une pause-repas, le Conseil s'est réuni de nouveau pour en apprendre davantage sur la stratégie d'EDC pour l'Indo-Pacifique et pour partager des idées au sujet d'importantes considérations liées aux facteurs ESG propres à la région. Les points saillants à retenir de cette discussion sont les suivants :

- La région indo-pacifique est au cœur de la stratégie 2030 d'EDC, qui vise à stimuler la croissance du commerce et des investissements canadiens dans la région. La stratégie tire parti des tendances importantes qui façonnent la région, notamment l'essor de la classe moyenne, la demande pour les protéines et les aliments de qualité, la transition énergétique, la demande en matière d'infrastructures, la réorientation de la chaîne d'approvisionnement, la géopolitique et la numérisation croissante.



- L'approche d'EDC dans la région vise à établir des relations stratégiques, à acquérir des connaissances et à créer des réseaux dans des secteurs ciblés, tout en intégrant les facteurs ESG et en gérant les risques de manière réfléchie.
- La clé du succès dans la région réside dans les partenariats. EDC devrait envisager de trouver des partenaires stratégiques présents dans la région et de tirer parti de leurs apprentissages. Elle devrait également faire appel à des tiers pour l'aider à évaluer les risques.
- En ce qui concerne la façon de gérer efficacement les risques liés aux facteurs ESG dans la région (les normes de gouvernance naissantes, par exemple), EDC tirera profit de la mobilisation des parties prenantes et des partenaires locaux, des institutions multilatérales, qui comprennent les risques non liés au crédit. Pour faire progresser le commerce responsable, il peut être nécessaire d'accroître l'appétit pour le risque.
- Lors de l'évaluation des partenariats, EDC devrait tenir compte des forces ESG du Canada (gestion de l'eau, services publics, réglementation). EDC doit également tenir compte des besoins des exportateurs canadiens, qui ont besoin de son appui.
- EDC a un rôle à jouer dans la définition claire de la marque du Canada à l'étranger afin d'aider les entreprises canadiennes à soutenir la concurrence.
- Compte tenu de la complexité de la stratégie, de la concurrence dans la région et de la nécessité d'établir des partenariats à long terme, EDC devrait envisager de se préparer pour 2040 et au-delà.

